

ETATS-UNIS ET DROIT À L'AVORTEMENT : UN REcul DE 50 ANS !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 27 JUIN 2022

Ce vendredi 24 juin, la Cour suprême des Etats-Unis a annoncé la révocation de l'arrêt Roe vs Wade qui, depuis 1973, garantissait le droit à l'avortement dans le pays. Désormais, même si l'avortement ne devient pas formellement illégal, chaque Etat pourra décider de sa législation en la matière. Sur cinquante Etats, vingt-six à vingt-huit pourraient interdire l'avortement. A peine une heure après la décision de la Cour suprême, l'Etat du Missouri a d'ailleurs annoncé qu'il interdirait l'IVG. Et six autres ont, depuis, annoncé vouloir faire de même.

Cette décision est scandaleuse à plus d'un titre : d'une part, l'égalité des droits entre toutes les femmes des Etats-Unis n'est plus garantie et, d'autre part, des droits durement conquis par les luttes des femmes sont balayés d'un revers. La LDH (Ligue des droits de l'Homme) s'alarme du recul des droits des femmes aux Etats-Unis et du signal envoyé ainsi au monde entier. Les premières victimes de cette décision seront bien-sûr toutes les femmes, mais surtout les plus pauvres d'entre elles. Ce seront aussi toutes celles qui, dans le monde entier, y compris en Europe, se battent encore pour conquérir ces droits (sachant qu'une vingtaine de pays l'interdisent totalement, comme Andorre, tandis que de nombreux autres pays en restreignent drastiquement l'accès).

Rappelons que le droit fondamental des femmes à disposer de leurs corps et de leurs droits reproductifs doit être reconnu comme un droit universel, quelles que soient les convictions ou idéologies de chacun.

Ne pas protéger le droit à l'avortement, c'est enfin mettre en danger de mort les femmes qui choisissent, pour des raisons qui leur sont propres, d'interrompre une grossesse. A travers le monde, plus de vingt-cinq millions d'IVG dangereuses sont encore pratiquées chaque année : c'est la troisième cause de mortalité féminine dans le monde.

La LDH exprime tout son soutien à toutes les femmes des USA et à toutes les femmes qui, dans le monde, sont privées de leurs droits fondamentaux, y compris celui de la protection de leur vie et de leur santé. La LDH sera de leurs combats et appelle aux mobilisations du 2 juillet qui auront lieu partout en Europe.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

